



ACS/2013/DRR.21/WP.002
Langue originale : anglais
Dernière actualisation : 27 août 2013

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE

XXI REUNION DU COMITE SPECIAL POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, 02 Octobre 2013

Avant Projet de Programme de travail 2014-2015

ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE (AEC)

DIRECTION DE LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Projet de Programme de travail 2014-2015

(Présenté à et soumis à l'approbation de la XXI^e Réunion du Comité spécial pour la Réduction des Risques de Catastrophes, tenue à Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, le 2 octobre 2013)

Le Comité spécial pour la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) de l'Association des États de la Caraïbe (AEC) est le principal forum de la Grande Caraïbe pour l'échange d'expériences, de leçons apprises et de meilleures pratiques en matière de développement de mécanismes de coordination à l'échelle nationale et régionale. À cet égard, la Direction de la RRC de l'AEC a pour but de renforcer les synergies avec les organes de la conférence et les nouveaux partenaires en vue de la mise en œuvre du Plan d'action de Saint-Marc et du Cadre d'action de Hyogo.

1. Systèmes d'alerte précoce (3.3.1.1)
2. Éducation pour la Réduction des Risques de Catastrophes (3.3.2.1, 3.3.2.2, 3.3.2.3)
3. Renforcement de la préparation aux catastrophes pour une intervention efficace à tous les niveaux (3.3.3.1 et 3.3.3.2)
4. Conventions et Réglementation (3.3.4.1 et 3.3.4.2)
5. Diverses réunions pour une action concertée en matière de Réduction des Risques de Catastrophes (3.3.5.1 et 3.3.5.2)

Liste des termes et acronymes	
BCJ	Bureau du Conseiller juridique
BSG	Bureau du Secrétaire général
CAH	Cadre d'action de Hyogo
CDEMA	Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle
CEPREDENAC	Centre de Coordination pour la Prévention des Catastrophes naturelles en Amérique centrale
CRMI	Initiative pour la Gestion des Risques dans les Caraïbes
CSRRC	Comité spécial pour la Réduction des Risques de Catastrophes
CTPRC	Conseiller pour le Transport et la Réduction des Risques de Catastrophes
DTRRC	Directeur du Transport et de la Réduction des Risques de Catastrophes
FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
FMI	Institut météorologique de Finlande
OCP	Officier de Conférences et de Protocole
Personnel de la DTRRC	Personnel de la Direction du Transport et de la Réduction des Risques de Catastrophes
SHOCS	Renforcement des Opérations et Services hydrométéorologiques dans les Petits États insulaires en voie de Développement de la Caraïbe
SIPC	Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes

N°	Activité	Durée	Personnel	Résultats escomptés	État/Commentaires
3.3.1.1	« Renforcement des Opérations et Services hydrométéorologiques dans les Petits États insulaires en voie de Développement de la Caraïbe (SHOCS) » en collaboration avec l'Institut météorologique de Finlande (FMI) dans le cadre du Protocole d'accord existant	30 mois (de 2013 à 2015)	Personnel de la DTRRC + FMI	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des capacités des SMHN pour l'opération du réseau d'observation météorologique et le traitement d'informations hydrométéorologiques - Amélioration de la Gouvernance institutionnelle et des Services d'Alerte précoce à la société - Outils perfectionnés pour la surveillance et les services climatiques 	En cours Le projet bénéficie d'un budget de 1.000.000 de la Finlande
Actions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation sur des solutions pour améliorer la performance des SAP et mobiliser les données d'observation à l'échelle régionale 2. Mise en œuvre d'outils de prévision et de systèmes de production dans des SMHN sélectionnés 3. Développement et mise en œuvre de solutions pour la présentation et communication collectives d'alertes précoces 4. Renforcement des capacités de gouvernance institutionnelle à travers la Gestion de la qualité 5. Amélioration des compétences de présentation d'informations d'alerte précoce au grand public et aux communautés – formation sur une solution de diffusion télévisuelle 6. Amélioration de la communication d'informations climatiques aux communautés caribéennes 7. Réunions de projet 				
Utilisation du Budget de l'AEC		2014	2015		
	MISSION				
	Indemnité journalière	640	640		
	Billet d'avion	539,68	539,68		
	Autre	18	18		
	RÉUNION				
	Traduction	200	200		
TOTAL	1397,68	1397,68			

N°	Activité	Durée	Personnel	Résultats escomptés	État/Commentaires
3.3.2.1	Maîtrise de Réduction des Risques de Catastrophes délivrée par les universités régionales	2014- 2015	Personnel de la DTRRC + UWI + UAG	<p>Vision intégrée des forces politiques, économiques, sociales, géographiques et culturelles façonnant la Grande Caraïbe.</p> <p>Développement des capacités de recherche des étudiants dans les domaines du DD et de la RRC étudiés au cours de la maîtrise.</p> <p>Développement des capacités des étudiants diplômés pour apporter des solutions aux problèmes concrets confrontés par la Grande Caraïbe</p>	<p>Activité permanente en préparation : présentée à la XIX^e RRC. À achever et à diffuser aux membres.</p> <p>La prestation du cours par l'UAG commencera en septembre-octobre 2013</p> <p>Le projet bénéficie d'un budget de 310,000 Euros de la France</p>
Actions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recueil des propositions des universités (description + budget) 2. Analyse des candidatures 3. Lancement du programme (la présence du SG et du directeur est souhaitable, donc le budget prévoit deux séjours de deux jours à la Martinique) 				
Utilisation du budget de l'AEC					

N°	Activité	Durée	Personnel	Résultats escomptés	État/Commentaires
3.3.2.2	Diplôme international (virtuel) de gestion des risques et de réduction des catastrophes en espagnol et anglais	2014-2015	Personnel de la DTRRC + ESAP	Améliorer les compétences des responsables, décideurs et parties prenantes appartenant aux institutions de gestion des risques dans les pays de l'AEC.	Activité permanente en préparation : présentée à la XIX ^e RRC. À achever et à diffuser aux membres. Lancement prévu : septembre 2013 Le projet bénéficie d'un budget de XXX de la Colombie
Actions	Assurer la coopération et la transmission d'informations entre le Secrétariat, l'ESAP et les États membres.				
Utilisation du budget de l'AEC		2014	2015		
	MISSION				
	Indemnité journalière				
	Billet d'avion				
	Autre				
	RÉUNION				
	Traduction				
	Autre				
TOTAL					

N°	Activité	Durée	Personnel	Résultats escomptés	État/Commentaires
3.3.2.3	Feuilleton radiophonique « La Saison difficile »	2014-2015	Personnel de la DTRRC + UWI	Sensibilisation du public dans le domaine des catastrophes naturelles, améliorant ainsi l'attitude à l'égard des catastrophes, axée sur la Caraïbe anglophone.	Activité permanente. Budget en train d'être développé avec UWI/ Arts in Action pour sa traduction en espagnol, français et hollandais Le projet nécessite un budget de XXX, qui sera obtenu prochainement de XXX
Actions	1. Si possible poursuivre la diffusion de la Saison difficile dans les pays anglophones. Envisager sa traduction éventuelle en français, espagnol et hollandais pour une diffusion plus large				
Utilisation du budget de l'AEC	Un pourcentage raisonnable du budget consacré aux réunions sera utilisé pour la traduction de communications, de rapports, de contrats, d'accords, etc.				
		2014	2015		
	MISSION				
	Indemnité journalière				
	Billet d'avion				
	Autre				
	RÉUNION				
	Traduction		40	40	
	Autre		40	40	
	TOTAL		80	80	
La mission pourrait avoir lieu soit lors d'une réunion identifiée au 6.1 soit dans le cadre d'une réunion à déterminer.					

N°	Activité	Durée	Personnel	Résultats escomptés	État/Commentaires
3.3.3.1	Réponse verte en collaboration avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) dans le cadre du Protocole d'accord existant.	2014-2015	Personnel de la DTRRC + FICR+ Croix-Rouge trinitadienne + ODPM de T&T	Fournir aux gouvernements et peuples des Caraïbes des outils éco-efficaces et des procédés écologiques à utiliser en réponse aux catastrophes ayant un impact sur leur pays.	Mise en œuvre. La Croix-Rouge trinitadienne et l'ODPM ont entamé des réunions des parties prenantes pour définir davantage les produits livrables du projet. Le projet bénéficie d'un budget de 70.000 de Trinité-et-Tobago
Actions	<p>Mobilisation de ressources</p> <p>Phase 1 : étude de faisabilité</p> <p>Phase 2 : élaboration / identification de prototypes de réponse verte de la région des Caraïbes</p> <p>Phase 3 : test de prototypes pilotes de réponse verte</p> <p>Phase 4 : en fonction du déploiement des produits identifiés et achetés en phase 1 & 2 et des résultats de la phase 3, procéder à leur production et diffusion dans les pays des Caraïbes, en réponse aux catastrophes.</p>				
Utilisation du budget de l'AEC		2014	2015		
	MISSION				
	Indemnité journalière				
	Billet d'avion				
	Autre				
	RÉUNION				
	Traduction		80	80	
	Autre		80	80	
TOTAL		160	160		

N°	Activité	Durée	Personnel	Résultats escomptés	État/Commentaires																											
3.3.3.2	Risques urbains en collaboration avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) dans le cadre du Protocole d'accord existant	2014-2015	Personnel de la DTRRC + FICR+ Croix-Rouge colombienne		Approuvé par la XX° CSRRC. Le projet nécessite un budget de XXX, qui sera obtenu prochainement de XXX																											
Actions	<p>Mobilisation de ressources</p> <p>Phase 1: Développer trois études documentaires dans trois <i>États membres et membres associés de l'AEC</i>, pour une meilleure compréhension des règles de propriété régissant les propriétaires d'appartements situés dans des bâtiments, susceptibles d'être détruits ou gravement touchés à l'issue d'une catastrophe majeure.</p> <p>Phase 2 : Développer trois études de cas du pire scénario de catastrophe possible dans trois <i>États membres et membres associés de l'AEC</i>, afin de créer une meilleure compréhension des défis liés aux catastrophes de grande envergure et de la manière de se procurer et d'attribuer des terres en vue de fournir rapidement et efficacement des logements temporaires aux populations touchées.</p> <p>Phase 3 : Mettre en place un ensemble de directives réglementaires consolidant la réglementation des terres suite à une catastrophe et partager les meilleures pratiques.</p> <p>Phase 4 : À la suite des phases un et deux, élaborer un guide des normes et indicateurs que les <i>États membres et membres associés de l'AEC peuvent utiliser</i> pour soutenir leurs mesures de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et post-catastrophe.</p>																															
Utilisation du budget de l'AEC	<p>Mobilisation continue de fonds.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2014</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>MISSION</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Indemnité journalière</td> <td>498</td> <td>498</td> </tr> <tr> <td>Billet d'avion</td> <td>793,65</td> <td>793,65</td> </tr> <tr> <td>Autre</td> <td>50</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td>RÉUNION</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Traduction</td> <td>80</td> <td>80</td> </tr> <tr> <td>Autre</td> <td>80</td> <td>80</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>1501,65</td> <td>1501,65</td> </tr> </tbody> </table>						2014	2015	MISSION			Indemnité journalière	498	498	Billet d'avion	793,65	793,65	Autre	50	50	RÉUNION			Traduction	80	80	Autre	80	80	TOTAL	1501,65	1501,65
	2014	2015																														
MISSION																																
Indemnité journalière	498	498																														
Billet d'avion	793,65	793,65																														
Autre	50	50																														
RÉUNION																																
Traduction	80	80																														
Autre	80	80																														
TOTAL	1501,65	1501,65																														

N°	Activité	Durée	Personnel	Résultats escomptés	État/Commentaires
3.3.4.1	« Accord entre les États membres et membres associés de l'Association des États de la Caraïbe pour la Coopération régionale en matière de Catastrophes naturelles ».	2014-2015	Personnel de la DTRRC + BCJ + CSRRC	Entrée en vigueur	Les deux tiers des États mentionnés dans l'Article IV de la Convention créant l'AEC sont nécessaires pour son entrée en vigueur. Au mois de novembre 2011, la ratification de 3 États membres supplémentaires était requise pour son entrée en vigueur.
Actions	1- Poursuite de la promotion de l'accord 2- Envoi de lettres aux États membres leur rappelant le besoin de ratification				
Utilisation du budget de l'AEC	La participation de la Direction de la RRC est recommandée à l'occasion de la Conférence sur la GGC de la CDEMA, lors de laquelle l'accord pourrait être promu parmi les membres de la CDEMA.				
		2014	2015		
	MISSION				
	Indemnité journalière				
	Billet d'avion				
	Autre				
	RÉUNION				
	Traduction		80	80	
Autre		80	80		
TOTAL		160	160		

N°	Activité	Durée	Personnel	Résultats escomptés	État/Commentaires
3.3.4.2	« Lignes directrices relatives à la facilitation et à la réglementation nationales des opérations internationales de secours et d'assistance au relèvement initial en cas de catastrophe (IDRL) et Loi-type pour la mise en œuvre des Lignes directrices de l'IDRL	2014-2015	Personnel de la DTRRC + BCJ+ CSRRC + Coordinateur du Programme de Droit relatif aux Catastrophes dans les Amériques.		Activité permanente (approuvée par la XX ^e Réunion du CSRRC)
Actions	<p>1 – Diffuser à nouveau aux membres les Lignes directrices pour la facilitation et la réglementation nationales de secours et d'assistance au relèvement initial en cas de catastrophe (IDRL) et la Loi-type pour la mise en œuvre des Lignes directrices de l'IDRL.</p> <p>2- Plaider en faveur de la mise en œuvre des Lignes directrices de l'IDRL et du Loi-type à l'échelle nationale.</p> <p>3 – Diffuser la matrice du Recueil juridique régional de la réunion sur les Mécanismes internationaux d'aide humanitaire (MIAH) sur la base des recommandations des Lignes directrices de l'IDRL et inviter les membres à passer en revue leur cadre juridique concernant la facilitation et la réglementation nationales des opérations internationales de secours et d'assistance au relèvement initial en cas de catastrophe.</p> <p>4 – Soutenir les États dans le remplissage de la matrice du Compendium régional de la législation, issu de la Réunion sur les MIAH (déjà réalisé par la Colombie, le Costa Rica, le Guatemala, le Mexique et la Jamaïque).</p> <p>5- Inviter les membres à transmettre des commentaires sur les nouveaux outils tels que le Décret-type pour la facilitation et la réglementation de l'assistance internationale en cas de catastrophe.</p> <p>6 – Contribuer à l'échange de meilleures pratiques entre les membres de l'AEC, sur la base des exemples de la mise en œuvre de cette initiative (c'est-à-dire Haïti, République dominicaine, Jamaïque, etc.).</p> <p>7 – Organiser des ateliers de formation conjoints de l'AEC et de la FICR sur ce thème.</p>				
Utilisation du budget de l'AEC		2012	2013		
	MISSION		0	0	
	RÉUNION		0	0	
	TOTAL		0	0	

No.	Activité	Durée	Personnel	Résultats escomptés	État/Commentaires
3.3.5.1	Plan pour réduire la vulnérabilité aux catastrophes. Contribuer au développement d'un plan pour réduire la vulnérabilité aux catastrophes liées aux phénomènes naturels, conformément aux dispositions du Plan d'action de Saint-Marc, du Cadre d'action de Hyogo et d'autres instruments liés à ce thème, reconnus et mis en œuvre par les États membres de l'AEC.	2014-2015	DTRRC + CSRRC	Contribuer à l'échange d'expériences, de leçons apprises et de meilleures pratiques pour l'action concertée en matière de réduction des risques de catastrophes	Activité permanente.
Actions	<p>1. Participer aux réunions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Quatrième Séance de la Plate-forme régionale des Amériques pour la RRC, du 27 au 29 mai 2014, à Guayaquil, Equateur b. Troisième Conférence mondiale de l'ONU sur la RRC (CMRRC), du 14 au 18 mars 2015, à Sendai City, Préfecture de Miyagi, Japon c. Participation à la conférence sur la GGC en 2014 et 2015 d. Septième Réunion régionale du BCAH sur le MIAH, [à déterminer] e. Comité sur les Catastrophes de l'OEA f. Participation à la Réunion du CEPREDENAC g. Participation à la Réunion de l'OMM/CMO <p>2. Contribuer à la rédaction et à la mise en œuvre des principaux instruments développés par les institutions partenaires dans le domaine de la RRC, notamment la deuxième phase du Cadre d'action de Hyogo et le Cadre de Gestion globale des Catastrophes de la CDEMA</p>				
Utilisation du budget de l'AEC					

No.	Activité	Durée	Personnel	Résultats escomptés	État/Commentaires
3.3.5.2	Réunion du Comité spécial pour la Réduction des Risques de Catastrophes.		Personnel de la DTRRC + CSRRC+ OCP	Promouvoir la coopération, la coordination et l'action concertée dans le domaine de la Réduction des Risques de Catastrophes	Activité permanente
Actions	La date et le lieu seront déterminés suite à des consultations avec la présidence du Comité spécial, élue lors de la réunion du Conseil des ministres.				
Utilisation du budget de l'AEC	Le budget ci-après doit être augmenté pour refléter le coût de l'accueil de cette réunion dans un hôtel à la Trinité				
		2012	2013		
	MISSION				
	Indemnité journalière	1464	1464		
	Billet d'avion	3138,10	3138,10		
	Autre	150	150		
	RÉUNION				
	Traduction	3000	3000		
	Autre	8000	8000		
TOTAL	15752,10	15752,10			